

# Enjeu A : PRÉSERVER ET RESTAURER LES MILIEUX NATURELS

## Connaître...

La première étape pour protéger les milieux naturels est de bien les connaître. Pour les zones humides, l'inventaire des zones humides du Bassin Houiller réalisé en 2012 constitue une première base de connaissance.

Le SAGE recommande la réalisation d'inventaires complémentaires en fonction des enjeux : secteurs à enjeux d'urbanisation, mais aussi zones d'alimentation des zones humides situées en tête de bassin versant, qui sont qualifiées par le SDAGE Rhin-Meuse de « particulièrement sensibles ».

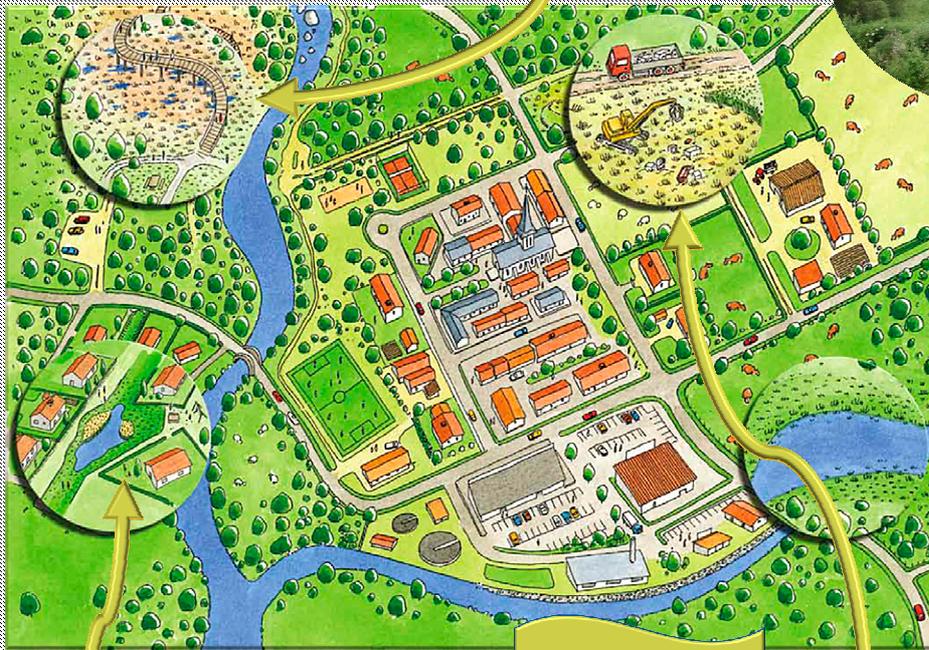
### Recommandations :

- Inventorier les zones humides
- Étudier la totalité des linéaires de cours d'eau

## Gérer...

Beaucoup de zones humides actuelles ne sont pas naturelles au sens primaire du terme. Leur existence, mais surtout leur état, résulte d'interactions entre des facteurs naturels et des activités humaines. Pour maintenir ou restaurer le bon état des zones humides, il convient de compléter les dispositifs de protection par une gestion adaptée qui tienne compte de ces interactions. Pour accompagner les propriétaires et les gestionnaires, la structure porteuse du SAGE communiquera sur les bonnes pratiques de gestion en la matière.

Recommandation - Protéger et valoriser les zones humides prioritaires pour la gestion de l'eau



## Protéger...

La protection des zones humides est déjà prévue par les textes. Les services de l'Etat et les collectivités territoriales doivent veiller à la cohérence des diverses politiques d'aménagement pour conserver et gérer durablement les zones humides.

Le SAGE insiste sur la diversité des outils de protection à mettre en œuvre (protection par les documents d'urbanisme, maîtrise foncière, MAE...) et sur l'intérêt de protéger les zones humides non pour elles-mêmes, mais pour les services qu'elles offrent au territoire (épuration de l'eau, lutte contre les inondations, soutien d'étiage, production de biodiversité).

### Prescriptions :

- Protéger les zones humides et les cours d'eau dans les documents d'urbanisme
- Mettre en compatibilité les déclarations ou autorisations des IOTA avec l'objectif de protection des fonctionnalités des zones humides

## Restaurer...

Les milieux naturels du Bassin Houiller ont subi et subissent encore une pression importante, ainsi 30 % des linéaires de rivières se situent en territoires artificialisés. La préservation et la reconquête des milieux naturels constituent donc une priorité pour le SAGE. Par exemple, la structure porteuse du SAGE sollicitera l'ensemble des acteurs concernés (industriels, collectivités, services de l'Etat, Agence de l'Eau, ...) dans les réflexions sur la restauration du Merle.

### Recommandations :

- Restaurer les zones humides dégradées
- Intégrer la restauration des cours d'eau dans les projets d'aménagements

